



Lettre de la Maire

ÉDITO

AUX PARENTS ET À LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

Chers parents, chers enseignants,

Comme chacun le sait, les finances des collectivités territoriales sont mises à rude épreuve depuis la succession des crises sanitaires et économiques qui entraînent une hausse importante des dépenses et un recul des recettes.

Pourtant, la commune est un échelon pertinent pour assumer des politiques publiques essentielles pour les habitants et, sans conteste, l'éducation y figure au premier rang.

Depuis 2020, la municipalité a pris des mesures fortes pour rétablir les services et activités qui avaient été diminués ou supprimés ce qui avait, de fait, dégradé la politique éducative de la commune. Concrètement, nous avons supprimé la préinscription punitive qui infligeait des pénalités financières aux familles ou encore la tarification injuste qui incluait les allocations familiales sans prise en compte de la taille des familles. Nous avons rétabli les créneaux de piscine pour toutes les classes des écoles élémentaires, nous

avons résorbé le retard de l'équipement numérique des écoles et nous avons augmenté le nombre de classes découvertes, l'offre d'activités artistiques, sportives et citoyennes... De nombreux travaux et investissements sont également programmés dans les écoles et accueils de loisirs pour sécuriser les établissements, améliorer le confort des enfants et ainsi leur permettre d'apprendre et de s'épanouir dans de meilleures conditions.

Depuis 2020, le budget alloué à l'éducation ne cesse d'augmenter et les chiffres l'attestent indiscutablement.

Pour autant, et compte tenu du resserrement du budget communal lié à la situation économique du pays, cet effort substantiel, pour être préservé, doit s'accompagner aussi d'un pilotage responsable des dépenses. Ainsi, la diminution du nombre d'élèves dans les écoles maternelles (- 60 élèves depuis 2020) et la décision du gouvernement, depuis 2021, de réduire les effectifs des classes de grande section à 24 élèves, nous conduisent à ajuster le nombre

d'ATSEM mis à disposition des écoles par la commune. L'aurions-nous décidé si la situation économique était plus prospère ? Assurément, non.

Pour autant, à partir de la rentrée de septembre 2024, la nouvelle organisation conduira à un taux d'encadrement d'une ATSEM pour 29 élèves soit des modalités qui seront comparables voire plus favorables que la pratique observée dans de nombreuses autres communes. Cette mesure sera mise en œuvre dans le dialogue avec les professionnelles et prendra en considération les spécificités des écoles comme je m'y suis engagée au cours des nombreuses réunions menées ces dernières semaines.

Je peux vous assurer de l'engagement déterminé de la municipalité pour maintenir l'Education au cœur de notre action et ainsi faire de l'égalité des chances une réalité pour nos enfants.

Fidèlement

Des effectifs scolaires en maternelle en baisse

Entre les années scolaires 2020/2021 et 2023/2024, la population scolaire a diminué de 60 élèves dans les écoles

maternelles. Dans le même temps, le nombre d'enfants en grande section a également baissé. Malgré cela, les

effectifs en ATSEM ont été maintenus ou augmentés sur certaines écoles.

Écoles maternelles	Rentrée 2020	Rentrée 2021	Rentrée 2022	Rentrée 2023	Évolution 2020-2023
Pasteur	185	168	174	187	➡ + 2 élèves
Centre	115	105	94	92	➡ - 23 élèves
Château	241	229	238	235	➡ - 6 élèves
Kergomard	155	136	131	142	➡ - 13 élèves
Saules	96	96	90	76	➡ - 20 élèves
Roseaux	93	96	88	93	➡ inchangé
Nombre total d'élèves	885	830	815	825	➡ - 60 élèves

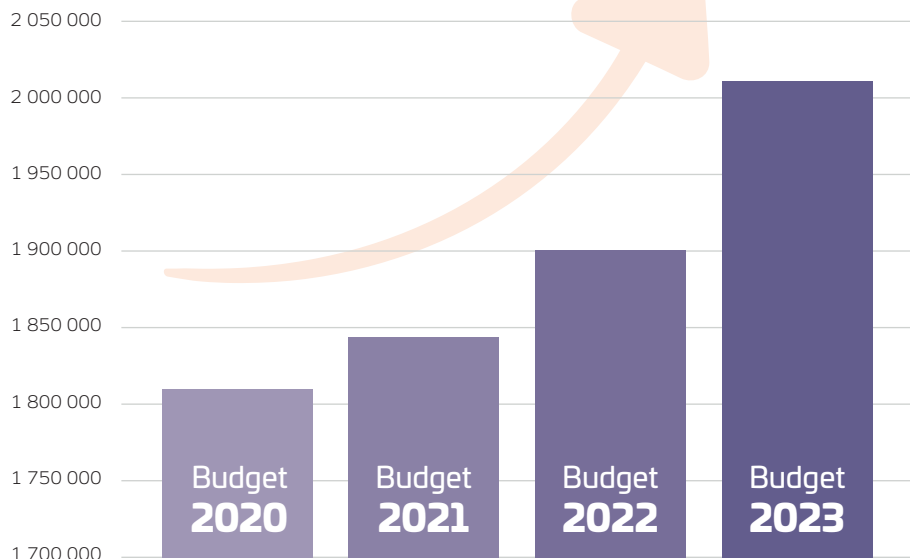
BUDGET

L'éducation, une priorité absolue

Après un précédent mandat (2014-2020) marqué par une baisse continue du budget consacré à l'éducation, la nouvelle Municipalité a tenu ses engagements en consacrant une part importante de l'effort financier de la commune à la politique éducative.

Un effort budgétaire conséquent

En 2024, plus de 2,01 millions d'euros seront consacrés à l'action éducative de la Ville (hors dépenses de personnel), un budget en hausse (+ 5,80 %) alors que le budget prévisionnel global de la commune sera lui réduit de 1 % par rapport à 2023. En ajoutant les dépenses de personnel, le budget de la commune consacré à l'éducation devrait ainsi représenter cette année près de 7.8 millions d'euros.



Dépenses de fonctionnement consacrées au secteur éducation : restauration scolaire, fournitures scolaires et matériel pédagogique, transports scolaires et périscolaires, hygiène et entretien des

écoles, accueils de loisirs, séjours au Montcel, animations en milieu scolaire et périscolaire, Conseil Municipal des Enfants, maintenance des locaux et matériels et subventions aux associations éducatives.

Investir pour bien grandir

Depuis 2020, la Municipalité a également fait de l'éducation une priorité dans ses efforts d'investissement (travaux, achats d'équipements,) avec notamment :

L'amélioration du confort des élèves :

- Nombreux travaux de rénovation des écoles primaires et maternelles (peinture, sols, mise en conformité des classes, préaux, offices de restauration, salles diverses, etc.)
- Mise en œuvre d'un "Plan toilettes" avec la rénovation des sanitaires des écoles et accueils de loisirs (dont l'école maternelle Pasteur)
- Renouvellement des structures de jeux (école élémentaire Pasteur,...)

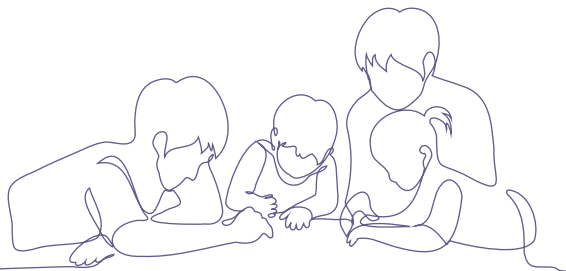
Le renouvellement en mobilier et matériel des écoles et offices

Un plan de rattrapage et modernisation numérique sans précédent :

- Renouvellement du matériel informatique et équipement de toutes les classes des écoles élémentaires en TNI et classes mobiles, et des écoles maternelles en ENI
- Installation de la fibre optique dans l'ensemble des écoles

Un dispositif de sécurisation ambitieux des écoles :

- Étude et déploiement en élémentaire et maternelle des Plans Particuliers de Mise en Sécurité face aux risques majeurs (PPMS)
- Déploiement de caméras de vidéoprotection sur tous les sites des écoles et accueils de loisirs.



En 2024, la Ville prévoit un budget exceptionnel de 1 000 000 € en travaux et équipements dans le secteur éducatif.

PANORAMA

Des actions éducatives fortes et volontaristes

Face au lourd impact de l'inflation et malgré de nécessaires choix financiers, la Ville maintient, année après année, son engagement de mener une politique éducative forte et volontariste. À cet effet, les projets et activités déployés depuis 2020 en élémentaire, comme en maternelle, sont riches et variés.

Une aide soutenue aux écoles et aux familles

Chaque année, la Ville verse des dotations de fonctionnement aux écoles leur permettant d'acheter de manière autonome et en fonction de leurs projets (livres, fournitures scolaires, etc.) Cette dotation s'élève actuellement à 34,99 € par enfant en maternelle et 35,99 € par enfant en élémentaire. À cette dotation s'ajoutent des aides, dont certaines ne sont pourtant pas obligatoires : prise en charge du transport en car (65.000 €), 1000 € d'investissement par école pour acquérir du matériel, subvention "coopérative" (4,50 € par élève) en plus de la subvention annuelle de la Caisse des écoles, des dotations spécifiques en élémentaire pour des dispositifs d'accompagnement (classes Ulis et UPE2A, RASÉD).



Le saviez-vous ?

Depuis 2023 : un "sac écolier" comprenant l'ensemble des fournitures scolaires et une gourde est offert chaque année aux élèves

de CP. De plus, tous les ans une calculatrice ou un dictionnaire sont offerts à chaque élève de CM2 avant l'entrée en 6ème.

Une offre riche en projets éducatifs et en actions de sensibilisation

Culture

- Des ateliers de sensibilisation culturelle et artistique réguliers (arts visuels, théâtre,...).
- Des spectacles et des représentations en classe.
- Des séances de cinéma offertes chaque année durant les fêtes.
- Des interventions et des actions musicales régulières en partenariat avec le conservatoire (3 intervenants en milieu scolaire)
- Des classes dites CHAM*.
- Le déploiement du dispositif DEMOS (pratique instrumentale et artistique)
- Un livre offert à l'ensemble des enfants à chaque Noël.

Écologie

- Une gourde offerte à chaque élève en 2022 et à chaque CP depuis 2023.
- Des chantiers de plantations participatifs de haies végétalisées.

Prévention-santé

- Des séances de médiation régulières sur le temps scolaire ou périscolaire
- Des sensibilisations aux dangers des réseaux sociaux
- Des actions d'hygiène bucco-dentaire
- Des actions de sensibilisation aux handicaps (lecture d'albums ou ateliers)
- Un poste de coordinateur enfance handicap spécialement dédié à l'accueil et à l'accompagnement des élèves présentant un handicap et de leurs parents.

Périscolaire

- Une forte diversification des activités dans les accueils de loisirs depuis 2020.
- Un nouveau temps d'accueil périscolaire le soir en alternative à l'étude.
- Des activités de sensibilisation nutritionnelle sur le temps méridien, en partenariat avec le Syndicat Intercommunal de Restauration.

Sport

- 55 séances de piscine par an du CP au CM2.
- Des activités sportives sur le temps scolaire avec 4 éducateurs sportifs dédiés.
- Le programme Savoir Rouler à Vélo.
- Des activités variées dans le cadre de la Semaine olympique et de la journée olympique



* CHAM : Classes à horaires aménagés musique

PAROLE TENUE

Des règles plus justes

Depuis 2020, la Municipalité a rétabli les nombreux abandons précédemment décidés au détriment de l'éducation :

Suppression du mode de calcul injuste des tarifs des familles

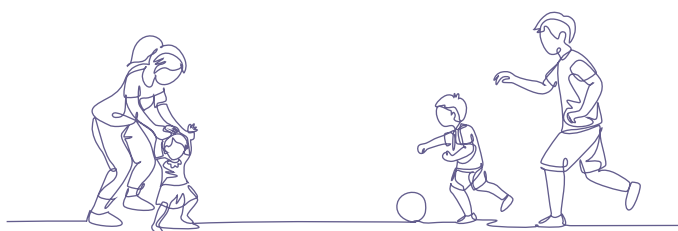
Les prestations de la CAF ne sont plus prises en compte dans le calcul des quotients familiaux générant ainsi une baisse des factures acquittées. Sans cette mesure, avec l'impact de l'inflation sur les tarifs, le pouvoir d'achat des familles serait considérablement dégradé.

Suppression de la préinscription punitive aux accueils périscolaires et à la restauration scolaire qui dissuadait l'accès aux services. Elle avait été instaurée en janvier 2017.

Retour à une restauration plus saine et amélioration de la chaîne de fabrication des repas servis aux enfants avec le retour au syndicat intercommunal SIRMC (abandonné en octobre 2018 au profit d'une société privée).

Rétablissement des créneaux de piscine qui avaient été supprimés en septembre 2015 pour les CE2 et CM1.

Une adaptation des tarifs des études et accueils du soir, comme les familles le demandaient.



Des perspectives et projets forts pour l'avenir...

L'engagement de la Ville pour une politique éducative forte et prioritaire va se poursuivre avec plusieurs nouveaux projets :

Pour l'épanouissement et le bien-être des enfants

- Développement des actions éducatives et citoyennes sur la pause du déjeuner.
- Expérimentation et développement des selfs de restauration en élémentaire.

Pour accompagner la transition écologique

- Fin du projet de végétalisation de la cour maternelle Kergomard (été 2024).
- Projet NEFLE (Notre école, faisons-la ensemble) : projet mené en concertation avec les directeurs d'établissement pour la création de cours végétalisés. Dès 2024, des travaux de désimperméabilisation seront menés à l'école La Fontaine ainsi que la création d'un parking à vélo.
- Des systèmes de rafraîchissements "canicule" dans les écoles maternelles.

Pour investir dans l'avenir

- Projet de construction d'une nouvelle école en remplacement de l'école du Centre (études en cours – construction prévue en 2026).
- Refonte du logiciel enfance et mise en place d'un nouveau portail famille.



Centre de vacances du Montcel : une exception préservée !

Malgré un contexte budgétaire de plus en plus contraint, la Ville fait le choix de préserver et maintenir ce qui fait l'une des exceptions et richesses de l'action éducative de la commune, son centre de séjours du Montcel, en Savoie.

Là où d'autres communes ont depuis longtemps choisi d'abandonner et vendre leurs centres de vacances, la Municipalité a, au contraire, fait le choix depuis 2020 de favoriser les classes transplantées et les séjours enfance et jeunesse durant les congés scolaires.

Chaque année, depuis 2022 (après la levée des contraintes liées au Covid) la Ville propose 11 à 12 classes découverte par an contre 9 en 2018 et 2019.

433 000 €

C'est le coût en 2023 du centre de vacances du Montcel qui accueille les classes découvertes et les séjours de vacances encadrés par les animateurs de la Ville.

1073 €

C'est le coût moyen par enfant des classes découvertes organisées en 2023.

